



# Bourse au BAFA



Saint  
Just  
Saint  
Rambert

DISPOSITIF « BOURSE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR »

## MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Le dossier « Bourse BAFA » sera étudié par un jury composé de 3 collègues : élu, technicien Pôle Scolarité Jeunesse et personnalité qualifiée \*.

Il émettra un avis sur chaque candidature selon les critères suivants :

- La motivation du candidat à suivre une formation pour obtenir la BAFA,
- Le projet personnel,
- La situation du candidat (ressources financières, situation familiale...).

Le jury se réunira à raison de deux sessions annuelles (printemps et automne). Le nombre de candidats retenus dépendra des aides accordées par les autres financeurs potentiels.

Le montant de la bourse est plafonné à 250 € et versée sur la base du reste à charge réel, après déduction des autres aides qui doivent être préalablement mobilisées telles que les aides de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou le Département de la Loire. Elle peut donc être inférieure à 250 € si le reste à charge est moindre. Dans tous les cas, c'est bien une aide personnalisée et au cas par cas qui sera attribuée.

L'aide sera versée au bénéficiaire sous réserve de validation de la formation initiale du BAFA et du stage pratique. Il devra fournir la facture de l'organisme de formation, l'attestation de versement de l'aide de la CAF et autres financeurs potentiels ainsi que l'attestation de validation du stage pratique. Il dispose d'un délai maximum de 12 mois à compter de la notification d'attribution adressé au candidat.

A défaut de présentation de ces documents et du non-respect des délais, l'aide ne sera pas octroyée.

De manière exceptionnelle, un recours argumenté pourra être formulé par le bénéficiaire auprès du jury afin d'obtenir un délai supplémentaire.

Le suivi des jeunes sera assuré avec les moyens actuels du Pôle Scolarité Jeunesse. Ce dernier pourra solliciter les médiateurs de l'AGASEF le cas échéant.

*\*Une personnalité qualifiée est une personne extérieure à une structure ou organisation qui possède un niveau d'expertise dans un domaine particulier. Cette dernière peut être sollicitée pour apporter un regard neutre et avisé sur sujet donné.*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202798-20250422-Del2025039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2025